

VIVRE ensemble

PLURALISME CULTUREL MIGRATION DIVERSITÉ RELIGIEUSE



Écho à l'appel pour une commission d'enquête sur le racisme systémique

PAR MOULOUD IDIR

Il y a quelques semaines, un groupe de citoyens et citoyennes - aux perspectives politiques hétéroclites - ont lancé un appel, en vue de la mise sur pied d'une commission d'enquête¹ sur le racisme systémique, défini comme suit par le Barreau du Québec : « la production sociale d'une inégalité fondée sur la race dans les décisions dont les gens font l'objet et les traitements qui leur sont dispensés. L'inégalité raciale est le résultat de l'organisation de la vie économique, culturelle et politique d'une société ».

Le texte de l'appel a un grand mérite : il fait parler les chiffres. Ceux-ci dressent un portrait succinct des obstacles rencontrés par beaucoup de nos concitoyens : tantôt décrits comme communautés racisées, tantôt comme Autochtones, tantôt comme minorités. Ils permettent de prendre la mesure du racisme dans le Québec d'aujourd'hui, mais aussi de la réalité des personnes qui le subissent.

Trois éléments de cet appel sont fondamentaux : l'importance de mieux comprendre ce qu'est le racisme, de le documenter et enfin l'impératif de décrire le manque d'outils politiques et légaux pour rendre compte de l'intersectionnalité des oppressions. À cet égard, les politiques publiques sont largement en décalage avec ce que nous enseigne la sociologie du racisme.

Cet appel nous place encore une fois devant l'importance de dévoiler ce qui sous-tend, souvent de manière inconsciente, les nouvelles formes de racisme. Dans une société et une nation comme le Québec, historiquement la cible de représentations xénophobes dans l'ensemble canadien, il serait indécent de ne pas lutter contre ce fléau quand son visage perfide apparaît.

En somme cette demande de commission d'enquête a une vertu politique importante. Elle repose sur la place que doivent consentir les majorités des démocraties libérales à l'égard des groupes minorés qui font face à l'exclusion. Cela met les démocraties libérales au défi d'imaginer des arrangements institutionnels qui, pour reprendre les mots du philosophe Étienne Balibar, « démocratisent la démocratie » et « excluent l'exclusion »². Dans cette optique, les groupes qui se mobilisent collectivement ne manifestent pas les traits d'une identité. Ils mettent plutôt en scène des rapports entre identités : mieux encore, ils mettent en scène un rapport entre inclusion et exclusion.

sommaire

Entretien avec le sociologue Yanick Noisieux : Travail migrant temporaire et transformations du travail - Le défi de la mobilisation collective et de la solidarité syndicale MOULOUD IDIR et MICHAËL SÉGUIN	3
Entretien avec le sociologue Amin Pérez : La culturalisation des enjeux migratoires participe d'une dépolitisation de luttes et revendications éminemment politiques MOULOUD IDIR et MOHAMED -AMINE BRAHIMI	8
Prévenir le racisme : une proposition CHEDLY BELKODJA	13
Accueil des réfugiés : retour sur l'expérience Welcome en France MARCELA VILLALOBOS-CID	17

Au fond, il s'agit de lutter contre les logiques de dé-démocratisation. Et le gouvernement québécois actuel en induit beaucoup par ses politiques austéritaires et économiques. Car le développement des préjugés sous leurs diverses formes est inversement proportionnel à la vitalité de notre citoyenneté démocratique. Il importe de ne pas perdre de vue que la citoyenneté n'est pas automatiquement démocratique ou égalitaire. L'égalité n'est pas naturelle, il faut souvent la faire advenir en bousculant les logiques de fonctionnement « naturelles » de nos institutions. C'est le grand mérite de cet appel. Il exige de penser une communauté politique fondée sur des conceptions de l'égalité et de la démocratie aux antipodes des modèles en vogue.

Les questions identitaires et le rapport à l'altérité sont au cœur des débats actuels. D'abord parce qu'ils mettent en scène ce qui sous-tend le vivre-ensemble : c'est-à-dire le souci pour un monde commun. De donné et naturel, il devient politique; il relève de notre responsabilité. Une telle perspective exige que l'égalité qui préside aux fondements de nos institutions puisse se vérifier en actes effectifs.

Certes, les notions d'exclusion et d'inclusion en cause dans ces débats ne décrivent pas tant des règles ou des situations fixes que des conflits sociaux et des rapports de pouvoir au travers desquels la citoyenneté « réfléchit » ses propres conditions de possibilité. La notion d'exclusion est révélatrice des contradictions actuelles qui traversent la citoyenneté à cause de différents mécanismes qui tiennent à distance de l'égalité effective des catégories importantes de nos populations.

Cela nécessite donc de défendre des droits fondamentaux, mais aussi de penser leur combinaison avec des représentations et des pratiques. ce qui demande notamment que l'on s'attarde aux représentations et aux dynamiques d'exclusion s'appliquant quotidiennement à l'expérience des personnes. La mise sur pied d'une telle commission peut aider à en situer les causes ou les non-dits (savamment dissimulés dans les comportements), voire des biais implicites.

Ce rappel est fondamental car les personnes ici victimes ou sujettes au racisme disposent dans la majorité des cas des mêmes droits que le grand nombre. C'est ce constat qui implicitement pose l'importance de la mise sur pied d'une telle commission sur le racisme pour les personnes ayant initié l'appel ici discuté.

La mécanique raciste³ et stigmatisante - à l'ère de la radicalisation néolibérale et de l'extrême extension des domaines de la droite⁴ - agit sur nos manières de penser, de ressentir et de percevoir les parties qui composent nos sociétés. Elle fait en sorte que notre compassion se distribue inégalement et que notre mansuétude soit moins grande à l'égard de certains groupes humains présentés comme porteurs de traits antithétiques avec les exigences de la vie « moderne », « civilisée » ou simplement « normale ». La mécanique raciste induit ainsi une « empreinte » sociale et humaine trop importante à nos yeux pour ne pas mobiliser quelques-uns de nos efforts afin de tenter de l'arrêter, de la démonter et de la démanteler. Ce sont des dignités foulées et des conditions d'épanouissement individuel et collectif affectées, voire détruites; ce sont trop souvent des vies brisées, précarisées. Ce sont autant de violences déshumanisantes, symboliques et réelles, ici et ailleurs dans le monde. ●

Retour
Sommaire



Le webzine *Vivre ensemble* est consacré aux débats sur l'immigration, la diversité religieuse et le pluralisme culturel. Il a un parti pris pour la justice sociale et une citoyenneté active.

Coordination : Mouloud Idir (midir@cjf.qc.ca)

Mise en page : Christiane Le Guen

Corrections : Denis Dionne

Pour s'abonner à la liste d'envoi :

<http://www.cjf.qc.ca/fr/ve/inscription.php>

Le webzine est une production du secteur Vivre ensemble du Centre justice et foi.

ISSN 2291-1405

Reproduction autorisée avec mention complète de la source.

www.cjf.qc.ca

1 Sous ce lien : http://plus.lapresse.ca/screens/e9020f7c-0021-4659-a972-e2908ac6db6b%7C_0.html

2 Étienne Balibar, « De quoi les exclus sont-ils exclus? », dans *La proposition de l'égaliberté*, Paris, PUF, 2010, pp.241-251.

3 Voir notamment : <http://lmsi.net/La-mecanique-raciste>

4 Pour en savoir plus : <http://www.lesinrocks.com/2014/06/03/actualite/contre-lideologie-dominante-11508024/>

Entretien avec le sociologue Yanick Noiseux : Travail migrant temporaire et transformations du travail - Le défi de la mobilisation collective et de la solidarité syndicale

PAR MOULOUD IDIR ET MICHAËL SÉGUIN

Dans cet entretien, le sociologue Yanick Noiseux explique que les multiples programmes de travail, dans lesquels s'insèrent une partie importante des migrants temporaires, dérogent aux lois usuelles du travail. Ils s'inscrivent dans une action continue et multiforme de l'État engagé dans une transformation globale des institutions, des relations sociales et des manières de gouverner. Cela s'appuie sur le principe de la concurrence entre travailleurs d'ici et d'ailleurs et accentue la compétition entre pays « fournisseurs ». En même temps que l'on cantonne les travailleurs migrants dans des statuts de second ordre sur les marchés périphériques du travail, on les utilise pour faire pression sur les conditions de tous les travailleurs précaires, y compris celles des chômeurs.

Vivre ensemble (V.E.) : *Nous souhaitons partir de vos réflexions sociologiques sur le marché du travail et ses transformations pour essayer de mieux comprendre ce qui caractérise le travail migrant temporaire. Votre analyse sociologique propose un regard plus macrosocial permettant de mieux saisir où s'insère le travail migrant dans les formes de travail atypique. Pouvez-vous nous en dire un peu plus?*

Yanick Noiseux (Y.N.) : Je tente d'inscrire le débat sur le travail des migrants temporaires au sein de la transformation des marchés du travail. Ce cas particulier du travail des migrants temporaires nous montre beaucoup de choses qui se sont passées depuis une trentaine d'années. C'est une population de travailleurs qui, si on reprend la terminologie de Jean-Pierre Durand, se retrouvent sur les « marchés périphériques du travail », à la marge de la marge.

Le travail des migrants temporaires représente, pour moi, une illustration de ce que vivent de plus en plus de travailleurs quand ils sont sur les marges du travail. Les études de cas que j'aborde dans mon livre



[Retour Sommaire](#)

essaient de mettre en exergue la communicabilité des luttes menées par les travailleurs atypiques, c'est-à-dire à temps partiel, temporaires (à contrat, saisonniers ou passant par des agences de placement), autonomes ou soi-disant autonomes et qui ne sont pas nécessairement migrants. Les luttes menées par les uns peuvent agir comme catalyseurs pour des luttes que d'autres envisagent de mener.

Il est possible de penser que la position mitoyenne des travailleurs atypiques, qui combinent souvent un

Yanick Noiseux est professeur au Département de sociologie de l'Université de Montréal.

double statut (travailleur-étudiant, travailleur-immigrant, travailleur-femme), constitue un levier permettant au syndicalisme de s'ouvrir aux autres acteurs de la société civile.

V.E. : La mise en place des divers programmes fédéraux favorisant l'embauche de travailleurs étrangers temporaires s'inscrit-elle dans une stratégie visant à faire éclater le régime de travail dit universaliste?

Y.N. : Pierre Dardot et Christian Laval¹ soulignent que, contrairement à une idée assez répandue, « le néolibéralisme ne doit pas être confondu avec une plate vulgate du « laisser-faire » du 18^e siècle et se définit plutôt comme l'ensemble des discours, des pratiques et des dispositifs qui déterminent un nouveau mode de gouvernement des hommes selon le principe de la concurrence ». Il s'accommode parfaitement des interventions étatiques qui résolvent artificiellement les crises sur le dos des gens. Pour faire un peu de provocation, on pourrait même parler d'interventionnisme « friedmanien », du nom de Milton Friedman, sans doute l'un des plus ardents promoteurs du néolibéralisme dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Dans ce cadre, il faut voir la mise en place de programmes de travail qui dérogent aux lois usuelles du travail comme le fruit d'une action continue et multiforme de l'État engagé dans une transformation globale des institutions, des relations sociales et des manières de gouverner qui s'appuie sur le principe de la concurrence entre travailleurs d'ici et d'ailleurs, mais aussi qui accentue la compétition entre pays « fournisseurs ». En même temps que l'on cantonne les travailleurs migrants dans des statuts de second ordre sur les marchés périphériques du travail, on les utilise pour faire pression sur les conditions de tous les travailleurs précaires, y compris celles des chômeurs. Tout cela consolide une stratégie voulue, négociée dans un partenariat à deux, visant à repenser l'encadrement de la régulation du travail de manière à faire éclater un régime universaliste - même si des nuances s'imposent, et je les aborde dans mon livre - mis en place dans le cadre du régime de travail fordiste et qui ne répondrait plus, dit-on, à l'impératif de flexibilité qu'exigerait la nouvelle réalité du « marché du

travail ». Ce qui soutient les logiques de précarisation. Au fond, en charcutant le droit du travail de manières différenciées d'un programme à l'autre, l'État abandonne l'idée de droit du travail s'appliquant à tous sans discrimination. On crée toutes sortes d'enchevêtrements institutionnels qui font en sorte que ce n'est plus tout le monde qui a les mêmes droits. Pour ne citer qu'un exemple, force est de constater que même s'ils doivent cotiser à l'assurance emploi, les travailleurs migrants ne peuvent pas y avoir droit, car ils doivent quitter le pays une fois leur contrat terminé... et on ne peut recevoir des prestations d'assurance emploi si on est à l'étranger...

V.E. : Peut-on avoir un exemple simple et précis pour illustrer cela?

Y.N. : Les travailleurs saisonniers en sont l'exemple typique. Ils travaillent ici, mais ils n'ont pas droit à l'assurance emploi. Théoriquement, ces travailleurs ont droit à la CSST et à la protection des différentes lois sur les accidents de travail mais, dans les faits, les patrons disposent de toutes sortes de moyens de pression pour les dissuader d'y recourir.

Prenons le cas de leur salaire. Il est souvent négocié entre les employeurs et le consulat du pays d'origine sans que des représentants des travailleurs participent à la discussion. Chacun des programmes a ses particularités. Les travailleuses domestiques, par exemple, ont des conditions extrêmement lamentables, mais elles ont droit à une passerelle vers la résidence permanente éventuellement, ce qui est toutefois de moins en moins vrai avec les dernières modifications faites au programme sous l'ère Harper. Et du fait qu'elles sont très isolées les unes des autres, cela rend très difficile toute tentative de revendiquer leurs droits.

On crée donc un droit du travail au cas par cas, pour chaque catégorie de travailleurs. Certains ont droit à ceci, d'autres à cela. La politique gouvernementale instrumentalise les travailleurs les uns contre les autres et met en œuvre une stratégie qui vise à fractionner le droit du travail.

[Retour Sommaire](#)

V.E. : Ce régime remet en cause un principe à la base du modèle migratoire canadien voulant que tout migrant soit un futur citoyen. Cela ne va plus de soi pour beaucoup de travailleurs temporaires précarisés. Que doit-on en penser?

Y.N. : C'est ce qui a poussé le sociologue Guy Standing à développer le concept de *denizens*² pour rendre compte de ce phénomène dans son livre sur la précarité. Le démographe québécois Victor Piché parle de « citoyenneté à double vitesse ».

On parle beaucoup de circulation de la main-d'œuvre et de mobilité. Les personnes ne sont plus des immigrants, mais des gens qui circulent entre leur pays d'origine et le pays d'accueil. Tout cela désarticule les communautés locales ici. Et il en va de même des endroits d'où ils partent. On a donc avec ces travailleurs des gens qui se retrouvent dans une sorte de *no man's land* juridique où ils travaillent jusqu'à ce que qu'on leur enlève ultimement leur droit de travailler ici : soit au bout de quatre ans, par exemple, à la suite des dernières modifications du gouvernement Harper.

V.E. : Vous dites dans vos écrits que le travail temporaire migrant est une sorte de forme occultée et déguisée du travail atypique.

Y.N. : J'ai longtemps hésité entre travail précaire et travail atypique. Il y a plusieurs façons de nommer tout ce qui se passe sur le marché du travail, mais ce qui m'intéresse, c'est le travail atypique qui regroupe plusieurs catégories : temps partiel, travail étudiant et une partie du travail migrant. Le travail atypique ou le travail temporaire, le fait que quelqu'un travaille d'un contrat à l'autre, qu'il ne veuille pas travailler à la même place toute sa vie ou qu'il soit travailleur autonome à domicile, en soi, cela ne cause pas de problème. Le problème, c'est que toute l'architecture de protection des travailleurs a été construite autour du travailleur typique, donc à l'usine de 9 h à 17 h.

Il faut savoir que durant les années 1945-60, au lendemain de la Seconde Guerre, on a développé plus de modalités « d'encastrement » du travail en le réglementant à travers la mise en place d'un Code du travail, en échafaudant des programmes sociaux, etc. En d'autres mots, on cherche à libérer le travail de la pure logique de marché en le « démarchandisant ». Depuis l'après-guerre et jusqu'au tournant des années 1980, au cours de ce que l'on appelle aujourd'hui les Trente Glorieuses, la mise en place d'économies



Crédit photo : www.sawcc-ccfsa.ca/EN/

mixtes parallèlement à la mise en place de l'État-providence reposait sur une double stratégie. D'une part, à l'international, l'État soutenait une stratégie de libéralisation des échanges de marchandises et de capitaux. D'autre part, sur le front domestique, celui-ci s'engageait dans une stratégie d'encadrement de la main-d'œuvre et des populations au nom de la solidarité nationale. Or, au Québec et au Canada, comme dans la majorité des pays développés, on observe un changement important dans la politique poursuivie par l'État en ce qui a trait à la régulation du travail depuis une trentaine d'années. La poursuite du plein emploi par l'encadrement du travail et « l'encastrement » du marché agissait autrefois comme un rempart contre la concurrence à outrance, la segmentation excessive des marchés du travail et la marchandisation du travail. Le passage à l'après-fordisme, au tournant des années 1980, est marqué par un relâchement des velléités de contrôle de l'État sur la structuration des marchés du travail. Pour les gouvernements, l'objectif central de la politique économique se limite désormais à introduire la logique marchande dans tous les secteurs et tous les domaines.

Tout cela fait que, globalement, au Québec, on est passé de 16 % à près de 40 % de travailleurs atypiques entre 1976 et aujourd'hui. On avait prévu que le travail typique deviendrait atypique en 2017. Il faut toutefois faire attention : il y a 40 % de travailleurs atypiques, mais cela ne veut pas dire qu'ils sont tous précaires. Et il y a des gens qui ont des emplois précaires tout en étant très typiques. Plus globalement, on constate l'effritement de la classe moyenne, qui devient de plus en plus petite. Ce qu'on appelait la classe moyenne se définit de plus en plus comme la classe

Retour
Sommaire

qui parvient à peine à satisfaire ses besoins. Et là, on ne parle même pas de l'endettement, on ne parle pas non plus du déséquilibre générationnel, ni de la disparition des fonds de retraite. Autant d'enjeux fondamentaux sur lesquels on reviendra dans d'autres collaborations.

L'important à retenir, c'est le fait que la dynamique de précarisation par la flexibilisation du travail, soutenue par l'État, concourt à la prolifération du travail atypique (dont le travail migrant temporaire) sur les marchés périphériques du travail tout en exacerbant la fragmentation et la segmentation des marchés du travail. C'est là que nous devons agir pour permettre des garanties en termes de régime de citoyenneté et de droit du travail.

L'important à retenir, c'est le fait que la dynamique de précarisation par la flexibilisation du travail, soutenue par l'État, concourt à la prolifération du travail atypique (dont le travail migrant temporaire) sur les marchés périphériques du travail tout en exacerbant la fragmentation et la segmentation des marchés du travail. C'est là que nous devons agir pour permettre des garanties en termes de régime de citoyenneté et de droit du travail.

V.E. : Est-il approprié de faire une lecture raciale ou en termes de privilège blanc? Et peut-on articuler la précarité dans laquelle les travailleurs temporaires peu qualifiés sont plongés, versus les bénéfiques qu'en tire la société?

Y.N. : On le voit notamment avec les programmes de travailleurs migrants temporaires, surtout les non-qualifiés. Ce ne sont pas des Blancs. Alors qu'à mon avis les travailleurs migrants qualifiés doivent plus souvent venir des États-Unis ou d'Europe. Mais je trouve qu'on voit mieux le lien entre la centrifugation, c'est à dire le fait que les emplois sont de plus en plus expulsés vers des formes précaires, et la racisation dans les milieux spécifiques. Par exemple, les travaux Louise Boivin³ montrent assez bien cela dans les services d'aide à domicile, le milieu du *care*.

Au Québec, cette transformation du marché du travail touche tout le monde, y compris l'homme blanc de 40 ans. Il y a vraiment une précarisation générale même s'il y a des groupes de personnes qui sont davantage affectés que d'autres. C'est une tendance qui traverse de part en part le marché du travail. Je pense qu'on peut très bien le démontrer dans les services de garde où l'on voit la catégorie de genre et la catégorie migrante racisée se croiser. D'une façon générale, les travailleuses des services d'aide à la petite enfance, des garderies et des CPE sont mal payées. Cela est observable dans d'autres secteurs.

L'idée qu'il y a des « travaux pour immigrés », à savoir des travaux sans grande qualification et dépréciés socialement qui seraient « attachés » aux travailleurs étrangers, n'est pas nouvelle⁴. Tout un ensemble d'interprétations racialisées participent de fait à légitimer le

maintien des travailleurs migrants, surtout peu qualifiés, dans des positions reléguées. Il s'agit notamment de justifier le traitement inégal (conditions de travail, salaires, droits syndicaux) de ces migrants par rapport aux travailleurs « nationaux et citoyens », et ainsi de dissimuler les contraintes structurelles et les inégalités règlementaires qui enferment les migrants dans ces tâches.

Des analystes observent, par exemple, la manière dont les stéréotypes racistes véhiculés par les agences et les employeurs viennent

structurer les conditions de recrutement, de travail et de rémunération des aides domestiques. Un exemple : tandis que les aides domestiques européennes sont construites comme des professionnelles, qualifiées pour éduquer des enfants, les aides philippines apparaissent, elles, comme de simples servantes. De même, face à des « nounous » européennes peu dépendantes, elles sont perçues comme désespérément en quête d'immigration et devraient donc s'estimer reconnaissantes de cette entrée au Canada comme aides domestiques. Dès lors, la non-attribution du salaire minimum ou le non-paiement des heures supplémentaires apparaissent légitimes. Ce ne sont là que des exemples sommaires. Ce qui manque, du point de vue de la recherche, ce sont des analyses fouillées sur les agences de recrutement. On a voulu faire une telle recherche sur Destination Canada, mais cela n'a pas abouti pour le moment.

VE : Votre livre traite des innovations syndicales dans le cadre du travail atypique et des nombreux obstacles qu'elles rencontrent. Quels progrès les syndicats peuvent-ils faire sur ce plan? Entre les stratégies patronales à l'échelle internationale et la définition des normes en termes de droit du travail, on remarque la difficulté des syndicats à se structurer, notamment sur le plan international. Quels sont les leviers possibles? Le syndicalisme en est-il un? Est-ce que c'est le droit du travail à l'échelle internationale?

Retour
Sommaire

Y.N. : S'agissant des organisations syndicales, surtout en ce qui a trait aux travailleurs migrants temporaires, par exemple, l'essentiel de la lutte se fait ici pour l'instant. Quelques luttes existent dans les pays d'origine des travailleurs migrants, mais ce sont globalement des luttes qui ne sont pas reliées. Il n'en demeure pas moins que ce sont les ONG qui ont le plus de capacités à faire les liens entre les pays. On peut attendre de belles choses d'une structure comme l'Organisation internationale du travail (OIT), mais elle n'a pas les moyens de ses ambitions, même si celles-ci ne sont pas très élevées, par ailleurs. Si on regarde ce que fait l'OIT, elle produit de belles conventions, mais ce n'est pas le FMI, ce n'est pas l'OMC. Elle n'a pas de « mécanisme de règlements des différends » pouvant imposer des sanctions, comme en disposent le FMI ou l'OMC, par exemple.

Le rapport de force est en faveur du capital. On assiste au développement des modes privés de régulation internationale du travail. Cela n'est pas récent, leur développement ayant été déjà largement porté par l'adoption des codes de conduite unilatéraux. Cette tendance pose de nombreux problèmes et inquiète sérieusement les organisations syndicales en raison des impacts directs de ces modes de régulation en termes d'élargissement des zones de pouvoir des entreprises transnationales (ETN) et de restriction des espaces de négociation collective futurs. D'où la tendance des organisations syndicales à appuyer la privatisation des processus d'élaboration du droit international qui relevait habituellement des activités de l'OIT. On peut renvoyer ici aux travaux du sociologue Sid-Ahmed Soussi⁵.

V.E. : *Par où donc doit passer l'action militante et syndicale pour les travailleurs temporaires précaires?*

Y.N. : L'action syndicale sur ces questions-là passe par la création de centres d'appui aux travailleurs migrants, comme celui qui existe à Saint-Rémi, ce qui est une très bonne chose. Quand j'ai commencé à travailler sur les travailleurs migrants temporaires, ce n'était pas un sujet très populaire. Aujourd'hui, il y a beaucoup de monde qui travaille là-dessus. Et je pense que même la population en général est de plus en plus sensibilisée. Les mouvements syndicaux doivent, de façon générale, faire de la place aux immigrants dans leurs instances. Il faut aussi qu'on fasse des campagnes de syndicalisation où travaillent les migrants et où travaillent des femmes, conjointement avec des groupes de défense de droit bien implantés comme le Centre des travailleurs immigrants. Le mouvement syndical au Québec regroupe beaucoup les travailleurs du secteur public. Dans le privé, c'est plus dur. L'encadrement institutionnel rend très difficile la syndicalisation des travailleurs sur les « marchés périphériques du travail ».

Quand il y aura des immigrants dans les instances syndicales, en nombre suffisant, et quand il y aura plus de femmes, les préoccupations qui leur sont propres vont y être amenées. Le mouvement syndical doit s'ouvrir et il se doit de refléter toute la diversité des travailleurs et des travailleuses. ●

Retour
Sommaire

¹ Pierre Dardot et Christian Laval, *La nouvelle raison du monde : essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009.

² Comprendre le terme comme le contraire de citoyens, c'est-à-dire les niés ou les tenus à distance de la citoyenneté.

³ Voir notamment sous ce lien : <http://www.cjf.qc.ca/fr/ve/article.php?id=3712&title=externalisation-des-services-publics-et-division-raciale-du-travail-la-mobilisation-novatrice-de-travailleuses-dagences>.

⁴ Voir notamment Abdelmalek Sayad, *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil-Liber, 1999.

⁵ Voir ici notamment : <http://www4.uqo.ca/aruc/Fichiers/Cahiers%20Recherche/S%C3%A9rie%20recherches/No%2038%20SOUSSI%20-%20L'action%20syndicale%20internationale/Cahier%20SOUSSI%20-%20L'action%20syndicale%20internationale.pdf>

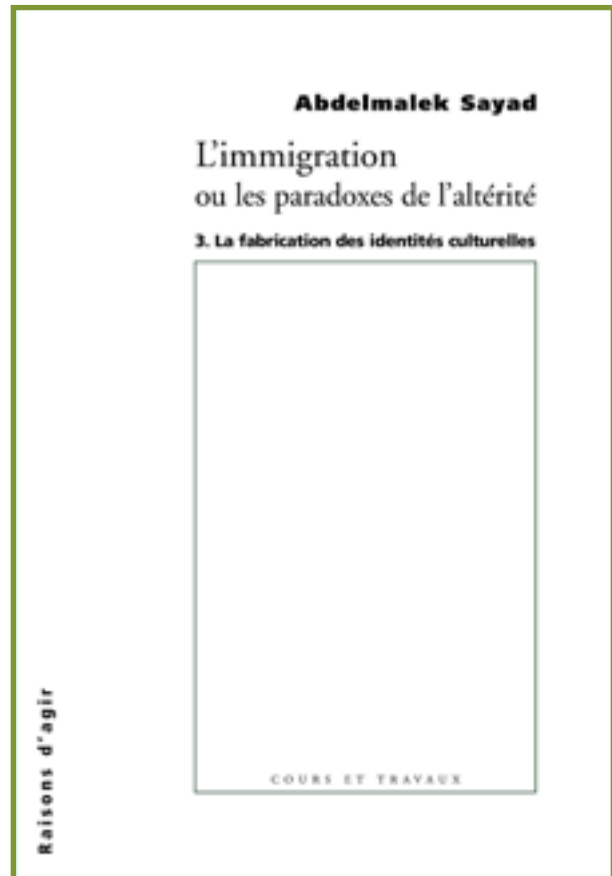
Entretien avec le sociologue Amin Pérez : *La culturalisation des enjeux migratoires participe d'une dépolitisation de luttes et revendications éminemment politiques*

PAR MOULOUD IDIR ET MOHAMED-AMINE BRAHIMI¹

Le sociologue Amin Pérez nous aide à comprendre les méfaits d'une gestion de l'immigration qui réifie et met en avant les origines culturelles des immigrés et de leurs descendants. Cela enferme leurs enfants en les figeant dans leur relation à leurs parents immigrés, ce qui est aussi le plus souvent un moyen de les stigmatiser. De nombreux discours sur les populations d'origine étrangère peuvent ainsi être mieux appréhendés. Le regard que nous portons sur certains enjeux qui se posent au Québec pourrait ainsi être mieux avisé.

Vivre ensemble (V.E.) : Vous venez de publier certains textes inédits du sociologue de l'immigration Abdelmalek Sayad. Une part importante de ses écrits traite de la place accordée aux considérations culturelles dans le traitement de la question migratoire. Pourriez-vous élaborer sur ce plan et surtout nous dire en quoi ses textes peuvent nous aider à comprendre des conjonctures qui dépassent le cadre français?

Amin Pérez (A.P.) : Les textes de ce troisième tome de *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité* permettent un retour sur la genèse et le fonctionnement des logiques qui ne cessent d'identifier les individus par leurs origines. Ce livre nous dévoile les moyens par lesquels s'actualisent des formes de division entre nationaux et étrangers, voire à l'intérieur du même groupe social. Dans cet ouvrage, Abdelmalek Sayad renouvelle sa théorie du processus migratoire au prisme des phénomènes culturels. Ceci passe par leur inscription dans une configuration donnée : celle d'une histoire de rapports de pouvoir entre les États de départ et d'arrivée; ce qui précède l'émigration et qui marque l'immigration. Sayad porte également une attention particulière aux mécanismes mobilisés par les immigrés pour faire face à cette nouvelle expérience. En effet, ce n'est pas la même chose de faire valoir telle origine ou pratiquer telle culture là où elles sont valorisées ou déniées. Nos parcours de migrants, qu'on le veuille



[Retour Sommaire](#)

ou non, sont déterminés par ces forces qui agissent pour le meilleur ou pour le pire selon les situations sociales. Ces écrits viennent ainsi restituer le phénomène dans sa totalité sous un angle nouveau, en étant attentifs aux différents sens et usages ambivalents de la culture comme moyens d'intégration et d'exclusion.

Dans une conjoncture où de nombreux enjeux sociaux sont fréquemment rapportés à des dimensions identitaires ou religieuses, ce livre ne peut que participer à la compréhension de ce qui génère ce type

Amin Pérez est chercheur associé à l'Institut de recherche interdisciplinaire sur les enjeux sociaux de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris (IRIS-EHESS).

de discours. Il présente aussi des moyens pour contourner les raisonnements essentialistes qui sous-tendent de tels points de vue. Toute la force de l'analyse de Sayad réside dans le fait qu'il restitue la place de la culture comme un enjeu de luttes sociales.

Il contribue de ce fait à appréhender la nature construite des débats politiques autour des problèmes dits « communautaires » ou encore des questions d'« intégration ». Ses analyses constituent une manière d'interroger les luttes de légitimités et la perpétuation des hiérarchies sociales que ces débats (re-)produisent et pérennisent.

En effet, pendant très longtemps, et encore de nos jours, les théories scientifiques sur la question de l'immigration se sont appuyées sur la culture pour essentialiser les comportements des individus étudiés; *l'origine culturelle* devenait l'élément fondamental de toutes les explications sociales, notamment celles qui voulaient attribuer un certain retard, dysfonctionnement ou des manquements aux populations ciblées : *telle déviance serait ainsi reliée à telle culture et à ses attributs!* Les explications qui ont suivi les émeutes de 2005 en France sont exemplaires. Les fantasmes ont primé sur les faits. Ces événements ont été attribués à l'origine ethnique des habitants des quartiers populaires, au laxisme « familial africain », à la polygamie ou aux enfants d'Algériens qui voulaient « venger la colonisation ». Ces amalgames culturalistes se chargent d'esquiver les situations de précarité, d'instabilité professionnelle, de ségrégation spatiale, d'exclusion scolaire ou de répression policière à l'origine de ces actes. Cette vision identitaire est d'autant plus néfaste qu'elle peut fonctionner aussi comme instrument de légitimation de l'ordre des choses. Tout se passe comme si ces inégalités sociales seraient tributaires des différences culturelles.

V.E. : Au-delà de l'immigration, qu'est-ce que ce type d'analyse permet d'éclairer plus largement?

A.P. : Dans ce livre, Sayad nous plonge au cœur des contradictions que le phénomène migratoire fait subir aux populations impliquées : il nous révèle la gestion culturelle faite par ces émigrants absents de leurs espaces d'origine et en même temps présents dans un contexte où leur culture est étrangère. Il interroge finement ce

que signifie de faire usage d'une culture dans un nouvel espace au sein duquel elle devient dominée, marginalisée ou dévalorisée. Il s'attarde aussi sur les transformations culturelles produites par l'immigration dans la société d'origine, voire les tensions sociales qui émergent entre les intentions culturelles de parents immigrés et leurs enfants qui grandissent et se socialisent dans un contexte différent.

Nous sommes tous héritiers d'une histoire que nous ne cessons d'approprier ou de réinterpréter au quotidien. Nos gestes, notre langage, nos goûts, nos pensées sont constamment déterminés par l'environnement social dans lequel nous baignons. L'État joue ici un rôle de premier ordre. Le

sociologue Pierre Bourdieu, avec lequel Sayad débattait beaucoup, mentionnait à ce sujet que l'État existe dans les institutions, les lois, les ministères, les guichets... mais aussi dans nos têtes. Les cadres de pensée étatiques ne peuvent pas exister s'ils ne trouvent pas d'échos dans les dispositions d'esprits des gens. C'est la raison pour laquelle Sayad a toujours pris le soin d'articuler ses recherches sur les conditions des immigrés conjointement avec une analyse de l'État.

L'intérêt étant d'éclairer le processus de socialisation qui gouverne nos pratiques quotidiennes et les situations sociales dans lesquelles elles se produisent. Ses premières réflexions réalisées avec Bourdieu se penchent notamment sur les séquelles politiques, économiques et culturelles de la colonisation et les conditions qui rendaient possible l'émancipation dans ce cadre. Pour eux, la question ne se posait pas seulement en termes de dénonciation des politiques coloniales ou de proclamation de l'indépendance de l'Algérie. Il fallait désincarner les mécanismes qui contribuaient à faire perdurer la domination coloniale (malgré la libération nationale) comme préalable à la liberté des conditions sociales des Algériens. Cette préoccupation a continué à « travailler » Sayad comme intellectuel en contexte postcolonial, c'est-à-dire en France. D'abord, autour de la langue, en étudiant les enjeux qui modèlent l'usage du français, du berbère ou de l'arabe selon les situations sociales. Ensuite, en analysant les rapports de domination entre l'école « républicaine » et les enfants de l'immigration.

[Retour Sommaire](#)

Ces textes de Sayad apportent également un regard éclairant sur les mésaventures du langage identitaire. Comme on le sait, le fait de revendiquer l'« identité » contestée alimente le stigmate, mais en même temps ceci peut offrir des ressources qui permettent de justifier et donner corps aux revendications. Même dans les marges de la société, dans des situations de domination assez puissantes, les individus ont les moyens pour rompre avec la position subalterne qu'on leur attribue. Si Sayad s'est plutôt concentré sur les effets de domination, il a été aussi un acteur intime des luttes qu'elle provoque. Ses archives retracent les activités militantes qui lui donnaient un regard précis sur les solidarités qui émergent dans ce contexte migratoire. Dès les années 1970, Sayad accompagne l'émergence des différents mouvements des travailleurs immigrés qui se mobilisent pour exiger de meilleures conditions de vie; pendant la vague d'actes xénophobes de cette même décennie, il s'investit en constituant un comité qui faisait dialoguer travailleurs et intellectuels sur les questions du racisme; enfin, il s'implique par la suite dans différents débats et activités culturelles pour sensibiliser les populations d'immigrés à sortir du piège identitaire et à promouvoir la question politique. Autant de manifestations qui lui donnent un regard particulier sur les capacités et les moyens d'action des immigrés. Ces textes en témoignent. Ils nous montrent ce qui domine, mais aussi ce qui fait vivre les immigrés, la culture étant un de ces moyens.

V.E. : Abdelmalek Sayad a fait de l'immigration son cas d'étude privilégié parce qu'il permet le dévoilement des a priori idéologiques de l'État. Il a beaucoup insisté sur le fait que l'appréhension des rouages de l'État passe par une compréhension de ses rapports aux étrangers. Comment peut-on illustrer cela de manière plus concrète?

A.P. : L'immigration a été plus qu'un simple objet d'étude pour Sayad. Ce fut le cas qui lui a permis d'investiguer ce qui l'intéressait de manière plus profonde : les modes de domination de l'État. L'étude du processus migratoire a été en réalité le point d'appui pour continuer à étudier la colonisation en d'autres temps et dans d'autres lieux. Ceci se reflète dans l'intérêt qu'il porta aux enjeux du langage et des pratiques administratives qui régulent et hiérarchisent nos rapports sociaux, nos identités individuelles et collectives.



De G à D : Seddik Debaïli, Mohamed Harbi, Abdelmalek Sayad, Hocine Ait Ahmed et Abraham Serfaty à Paris, janvier 1995. © Mahfoud Yanat

Pour Sayad, l'immigration offre une entrée dans les modes d'action étatique qui définissent les lignes de partage entre le légitime et l'illégitime, le dominant et le dominé, le « normal » et « l'anormal ». L'immigration pousse l'État à se penser en dehors de ses lignes habituelles. Ses rapports aux étrangers nous dévoilent les tenants réels de son action. Le texte « État, nation et immigration : l'ordre national à l'épreuve de l'immigration » pose de manière magistrale les cadres de cette réflexion. La conclusion est aussi exemplaire à ce titre. Pour Sayad, les décharges sécuritaires de l'État envers les populations plus fragiles présentes sur son territoire sont des symptômes qui illustrent le retrait de l'État-providence; ses mécanismes répressifs sont utilisés comme moyen de dissimulation de la régression dans les domaines sociaux.

Cette approche sayadienne qui dévoile l'envers politique des dynamiques d'État ne manque pas de nous rappeler les ressorts de l'État d'urgence que vit la France aujourd'hui. Regardez ce qui s'y passe actuellement. Lorsqu'une de ses fonctions est remise en question, l'État n'hésite pas à ramener à l'ordre et à punir ceux qui ne sont pas conformes à son équilibre institutionnel. Ce n'est pas un hasard si les gardiens de l'État, le premier ministre Manuel Valls au premier chef, rejettent aujourd'hui violemment la sociologie en ce qu'elle démasque leurs responsabilités dans l'état inégal des choses. Valls accusa les sociologues² de faire dans la culture de l'excuse. Votre ex-premier ministre Stephen Harper a lui aussi parlé³ de gens qui « commettent de la sociologie » il y a quelque temps.

V.E. : Pourriez-vous nous dire en quoi la pensée d'Abdelmalek Sayad est utile pour comprendre les enjeux autour de l'ethnisation des questions sociales qui se posent au-delà du cadre français?

[Retour Sommaire](#)

A.P. : C'est une question à laquelle j'ai été directement confronté dans mes premières recherches. Je travaillais⁴ sur les transformations de la catégorisation des travailleurs immigrés algériens à leurs descendants des années 1970 à 1990 en France. Je lisais avec intérêt les textes de Sayad et je retrouvais les outils pour comprendre les facteurs qui font qu'à un moment donné l'État se met à redéfinir ceux qui appartiennent ou non à la Nation, voire les moyens qu'il mobilise pour rendre certaines populations étrangères. C'est là qu'entre en jeu le processus d'ethnisation.

Ceci se produit notamment en corrélant les comportements des enfants à ceux de leurs parents sans nuance. Tout cela n'est pas innocent. Que cherche-t-on en des-historicisant à ce point nos rapports sociaux? En faisant abstraction des réalités sociales et économiques dans lesquelles nos comportements se produisent? En nous renvoyant avec une certaine insistance à telle ou telle origine ethnique dominée ou en affichant une image figée sur telle ou telle culture? Tout cela contribue à dissimuler, voire à légitimer l'exclusion sociale. Mais aussi à réhabiliter de nouvelles frontières entre le « eux » et le « nous » et à mettre en question le devenir de certaines populations dans le cadre de la nation.

Regardez l'actualité politique française. On cherche à faire diversion en recentrant les débats politico-médiatiques sur l'existence d'un « problème culturel ». Cela n'a pas seulement pour effet de minorer les crises sociales produites par la démission de l'État. On responsabilise et criminalise les populations porteuses de ces supposés conflits et tensions culturels. On réhabilite ainsi les slogans des années 1980 comme : *La France, tu l'aimes ou tu la quittes!* La déchéance de la nationalité participe aussi de cette dynamique de construction d'un ennemi de l'intérieur. C'est un dispositif similaire qui a été mis en place en République dominicaine d'où je suis originaire. Des Dominicains enfants d'immigrés haïtiens se retrouvent actuellement sous la menace d'être expulsés de leur propre pays. Une loi ordonne la révocation de la nationalité pour ceux qui sont nés entre 1929-2007⁵. Il n'est plus seulement question de distinguer les « Dominicains » des travailleurs noirs haïtiens. On vient légaliser l'inégalité de citoyen par l'origine.

En racialisant leurs populations, ces États cherchent en quelque sorte à effacer de l'histoire ceux qu'ils jugent comme illégitimes pour la Nation. Tout se passe comme si le fait de stigmatiser ou de reléguer aux strates de précaires était insuffisant et qu'il fallait désormais agir sur le plan de la légalité et de l'« histoire officielle ».

Pour Sayad, l'immigration offre une entrée dans les modes d'action étatique qui définissent les lignes de partage entre le légitime et l'illégitime, le dominant et le dominé, le « normal » et « l'anormal ». L'immigration pousse l'État à se penser en dehors de ses lignes habituelles. Ses rapports aux étrangers nous dévoilent les tenants réels de son action.

V.E. : *Votre préface de l'ouvrage tisse des liens forts entre la pratique sociologique de Sayad et son engagement politique. Selon quelle modalité la vie et l'œuvre de Sayad permettent de faire le lien entre la compréhension de la société et la nécessité de la changer?*

A.P. : En effet, toute l'œuvre de Sayad trouve sens dans des finalités citoyennes. C'était tout l'intérêt de la préface que de montrer le combat politique qui a donné chair à son engagement scientifique. Pour Sayad, la compréhension fine des processus de domination est sans doute un préalable (pas le seul, mais indispensable) à la transformation de la société. Son travail dépasse le métier de sociologue et l'analyse sociale, si l'on entend par là cette tâche consistant à comprendre les complexités des réalités sociales.

Il se situe dans cette tradition d'intellectuels engagés qui entendent savoir et agir. Cela me rappelle une de ses lettres à Bourdieu, où il s'interroge sur le fait de rester à constater un phénomène ou à le transformer. Il était conscient de l'importance de sa tâche et de l'utilité de la sociologie. Néanmoins, il ressentait toujours ce malaise et l'impasse de ne pas pouvoir aller au-delà : de soulever des problèmes, mais de ne pas pouvoir apporter directement de solutions. D'où le sens qu'il donnait à sa vie intellectuelle en s'impliquant dans la compréhension et l'action sur les terrains de l'expertise administrative, du champ académique et militant.

Sayad s'investit dans la constitution de groupes de recherche pour contrer le silence pesant des sciences sociales face à l'immigration vue et perçue comme un phénomène provisoire alors que les populations qui en sont issues s'installent de façon permanente. Il s'est aussi impliqué dans la création d'émissions culturelles en se faisant presque metteur en scène d'une véritable histoire de l'immigration. En même temps, il a contribué au débat associatif en posant sur la place publique la question du droit de vote des immigrés à partir du « Collectif des droits civiques ». Il voulait apporter des outils critiques à l'antiracisme pour dépasser le discours sur les différences

[Retour Sommaire](#)

culturelles en vue de recadrer sur les enjeux socioéconomiques et politiques.

La question n'était pas seulement de mobiliser son savoir pour mieux agir. Mais aussi d'actualiser ses travaux scientifiques par la confrontation de l'action. Au moment où Sayad se mobilisait aux côtés des travailleurs immigrés menacés de licenciement, un de ses plus proches amis, syndicaliste chez Renault, le définissait déjà comme « un observateur militant. C'est-à-dire qu'il agissait et en même temps, il n'arrêtait pas d'analyser ».

V.E. : Pour finir, comment ces textes inédits de Sayad peuvent nous aider à comprendre l'articulation entre question identitaire et restructuration néolibérale? Quel rôle joue l'État français dans la racialisation de certaines populations immigrées (et de leurs descendants)?

A.P. : Avec l'avènement du néolibéralisme, la lutte contre les discriminations a adopté un nouveau visage. De l'indifférence à la diversité ethnique, on est passé à son exaltation. Que ce soit du côté du rejet ou des revendications, les luttes identitaires se retrouvent au cœur du débat. Les textes ici présentés restituent cette transformation et ses ressorts. Sayad nous alerte sur les fonctions sociales que cache ce nouveau visage néolibéral tout en rappelant la nécessité de ne pas faire abstraction des questions sociales et politiques.

On observe par exemple une tendance à ne plus dissimuler les différences, mais au contraire à les exalter. L'antiracisme, la diversité... bénéficient aujourd'hui d'un certain consensus sans qu'on se questionne véritablement sur leur bien-fondé, alors qu'ils sont loin d'être unanimes. Sayad n'ignorait pas les sens de ces discours généreux et s'est donné la peine d'analyser les fonctions de ce retour sur les « origines ».

En effet, il s'agit d'une nouvelle logique qui veut faire prétendre que toutes les cultures sont égales, se positionnent sur le même plan, alors qu'on ne cesse de les diviser. Sayad voit dans ce jeu une valorisation de l'identité culturelle (souvent utilisée comme euphémisme d'identité « raciale ») pour cacher les conditions réelles des populations visées et perpétuer l'ordre social. Il nous expose comment les usages de la culture s'articulent et viennent légitimer les inégalités entre les groupes sociaux.

Enfin, tout aussi importante est son analyse sur la fonction sociale que ces mécanismes remplissent : culturaliser pour mieux dépolitiser. Sayad nous rappelle comment ces nouveaux discours et dispositifs identitaires actualisent un paradoxe fort : l'indispensable nécessité de certaines concessions aux populations déshéritées dans l'impossibilité d'une pleine reconnaissance. Il vaut mieux entretenir les hiérarchies que de les bousculer de fait.

Remarquez ce qui s'est produit avec la *Marche pour l'égalité et contre le racisme*⁶ de 1983. La culturalisation de cette marche (comme de nombreux autres enjeux) que les officiels préfèrent appeler Marche des « Beurs » participe d'une dépolitisation de luttes et revendications éminemment politiques : égalités de droits devant le travail, le logement, la justice et la police. C'est là où réside à mon avis la force de Sayad : nous dévoiler les jeux politiques du néolibéralisme pour qu'on puisse les déjouer. ■

1 Mohamed-Amine Brahim est doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) de Paris ainsi qu'au Centre européen de sociologie. Ses recherches actuelles portent sur la sociologie de la pensée islamique contemporaine. Mouloud Idir est le coordonnateur du secteur Vivre ensemble au Centre justice et foi.

2 http://www.liberation.fr/debats/2016/01/12/culture-de-l'excuse-les-sociologues-repondent-a-valls_1425855

3 http://www.thestar.com/opinion/commentary/2014/08/26/the_ideological_roots_of_stephen_harpers_vendetta_against_sociology.html

4 Amin Pérez a notamment travaillé sur les questions coloniales et migratoires entre la France et l'Algérie, ainsi que sur les inégalités raciales et sociales en République Dominicaine. Sa thèse sur les parcours militants et scientifiques de Pierre Bourdieu et d'Abdelmalek Sayad sera publiée aux Éditions Agone.

5 Amin Pérez et Juan Miguel Pérez, « Racisme d'État en République Dominicaine », *Terrain de luttes*, 7 juillet 2015. <http://terrainsdeluttes.ouvaton.org/?p=5041>

6 Mouloud Idir, « Entretien avec le sociologue Abdellali Hajjat sur son livre *La Marche pour l'égalité et contre le racisme* », *Webzine Vivre ensemble*, Vol. 22, N° 76, hiver 2015. Accessible sous ce lien : <http://www.cjf.qc.ca/fr/ve/article.php?id=3552&title=entretien-avec-le-sociologue-abdellali-hajjat-sur-son-livre-la-marche-pour-lgalit-et-contre-le-racisme>



Prévenir le racisme : une proposition

PAR CHEDLY BELKHODJA

Pour l'auteur de ce texte, le racisme accompagne les grandes mutations sociales, économiques et culturelles de notre époque. Comme dans la plupart des sociétés occidentales, dans le sillage de l'après-guerre froide et de la mondialisation néolibérale, le Québec vivra un débat de société autour de l'épuisement de l'État-providence et de la place à donner aux nouvelles demandes de reconnaissance des groupes minoritaires. La réflexion ici proposée nous invite à prendre le temps de noter les références multiples de nos espaces de société, de laisser libre cours à la créativité tout en construisant une expérience commune de la nation.

Dans un récent ouvrage, l'anthropologue du religieux Raphaël Liogier invite à « penser la perméabilité des frontières et, ainsi, la disparition de la figure de l'Autre radical, l'étranger, le barbare, qui se situait jadis au-delà de notre horizon existentiel, séparé de notre espace de vie. [...] Il faut arriver à ce qu'aucun autre n'est complètement autre »¹. L'auteur situe cette invitation dans un monde de plus en plus marqué par le durcissement des identités, à droite comme à gauche.

C'est ce point de vue que je souhaite aborder, considérant que la question du racisme demeure de nos jours un enjeu préoccupant, mais que le véritable combat contre ce phénomène doit mener à une acceptation de l'Autre. Malheureusement, le débat se réduit de plus en plus à des positions campées et idéologiques, le tout mis en scène par des interventions chocs d'intellectuels médiatisés.

Les habits neufs du racisme

La physionomie et les représentations du racisme ont évolué au fil des temps. Pour certains, le racisme serait un phénomène du passé, d'une époque révolue, de l'État colonial européen à l'attitude de l'État fédéral canadien envers les peuples autochtones en passant par les États racistes et esclavagistes du sud des États-Unis. Ce racisme classique se fixe sur la distinction biologique, historique, politique, idéologique et structurelle de la race. Il faut le comprendre comme politique d'éradication d'un peuple ou d'une culture comme l'illustre, par exemple, le projet d'anéantissement des peuples autochtones dans l'Ouest canadien par la maladie et la famine².



Source : <http://www.apatridesanonymes.info/>

Il y a aussi ce racisme qui imprègne des souvenirs, du genre « Toi l'Arabe, tu te mets là... » L'univers se présente sous la forme d'une dichotomie : le *nous* et le *eux*. Je me rappelle de cette expression du « bougnoule »³ lancée par des employés du port de Marseille à la tête de familles maghrébines tassées dans leur Peugeot (Marseille-Tunis). Ayant grandi au Nouveau-Brunswick, je saisis aussi le sens d'une insulte blessante, « Speak White, Fucking Frog »⁴, qui était aussi dirigée vers les Acadiens parlant le français en public.

Je me rappelle aussi de ces soirées dans un bar du centre-ville de Moncton où des locaux s'amusaient à lancer des bouchons de bière sur la tête des étudiants africains. Encore plus profond en moi, ce souvenir avec mon père en Tunisie, au stade El Menzah, lors d'un match de football de qualification pour la Coupe du monde de 1982 entre les Aigles de Carthage (nom de l'équipe de Tunisie) et les Super Eagles du Nigéria. Il fallait voir et surtout entendre l'accueil réservé à ces joueurs africains...noirs. Ce racisme a toujours existé et se décline de toutes sortes de façons. Aucune société n'y échappe. Enfin, il y a cette mode de dire que le racisme serait devenu plus *soft*, plus subtil, moins expressif et moins haineux. *Non monsieur, non madame, je ne suis pas raciste, mais...*

Selon un sondage de la firme Léger, en 2015, seulement 20 % des Québécois se perçoivent comme des racistes. Nous sommes moins nombreux à s'avouer racistes qu'en

L'auteur est directeur de l'École des affaires publiques et communautaires de l'Université Concordia.

Retour
Sommaire

France (35 %). En 2016, le Québec est devenu une société qui se dit ouverte à la diversité et à l'inclusion, surtout dans la région de Montréal. Il suffit d'examiner les chiffres sur l'immigration présentés dans la nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de participation et d'inclusion. Entre 1991 et 2011, les caractéristiques de la population québécoise ont énormément changé, notamment en raison de l'apport de l'immigration en provenance des pays du Sud. On souligne cependant que le racisme vise de nouvelles catégories, soit les communautés arabo-musulmanes, et que cette situation s'expliquerait principalement par une actualité internationale marquée par l'expression inquiétante du djihadisme islamiste.

Mais, le Québec est également une société façonnée par son passé : la Nouvelle-France, le Canada français, la Révolution tranquille et la naissance d'une personnalité québécoise. Dans son passé, le Québec rime avec la préservation de l'identité canadienne-française. Selon la belle formule employée par l'historien Martin Pâquet, l'étranger reste l'autre par excellence⁵, celui ou celle qui n'est pas Soi. Cette condition de l'étranger va traverser l'histoire du Québec. Il est ce sujet placé aux marges de la cité. Il est catégorisé à partir d'un ordre dominant : le colonisateur, l'État, la nation, les élites économiques.

Le discours est fortement teinté par l'exclusion de la différence. À partir des années 1950-1960, le Québec opère une mise à distance du lien de fondation avec le Canada français. L'État québécois se constitue en tant que société distincte et assumera politiquement son rôle de foyer de la langue française en Amérique du Nord. Pour y arriver, il développe une stratégie en immigration qui vise à attirer des immigrants de langue française. Au début des années soixante, les lois et les attitudes changent, au Canada et au Québec. On adopte des politiques d'immigration qui favorisent la sélection de candidats économiques et les gouvernements s'engagent pour le respect des différences et des cultures.

Les bases structurelles du racisme

Mais pourtant, le racisme persiste. Il accompagne les grandes mutations sociales, économiques et culturelles de notre époque. Comme dans la plupart des sociétés occidentales, dans le sillage de l'après-guerre froide et de

la mondialisation néolibérale, le Québec vivra un débat de société autour de l'épuisement de l'État-providence et de la place à donner aux nouvelles demandes de reconnaissance des groupes minoritaires. Le vivre-ensemble se complique dans des sociétés plus fragmentées, c'est-à-dire, des sociétés à la fois plus épanouies mais inquiètes de l'avenir. Il suffit de se rappeler le douloureux débat autour de la charte des valeurs québécoises de 2014-2015.

De façon encore plus pernicieuse, cet état du monde introduit une acceptation de l'inégalité qui devient une réalité troublante de nos sociétés. La culture du 1 %, des riches et des puissants de ce monde impose sa vision et son mode de vie. Il me semble que cela est fondamental afin de cerner l'esprit de compétition qui fait que certaines personnes privilégiées

tirent profit du contexte libéral tandis que d'autres voient leur existence se détériorer durablement. Par conséquent, l'incapacité à corriger les inégalités provoque ce que François Dubet qualifie de préférence pour l'inégalité et le refus des solidarités.⁶

Un certain malaise sociétal se développe autour du thème de la différence. On tolère une différence exotique et adaptée aux goûts des individus, mais on s'inquiète de ce qui se passe dans le monde, craignant surtout que ce monde puisse s'introduire dans le nôtre. Cela mène à un repli, à une fermeture de l'esprit, à une fuite dans l'individualisme et l'égoïsme. Le désir de faire rencontre avec l'autre se dissipe dans une indifférence généralisée et une virtualisation des expériences humaines.

Dans ce climat, le racisme se décline dans toutes les formes de discriminations que peuvent vivre les populations immigrantes au quotidien : l'emploi, le logement, le sentiment d'appartenance et de respect des différences religieuses et culturelles. Cela touche des populations immigrantes qualifiées, éduquées aux catégories plus vulnérables comme les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants étrangers.

Ces formes de discriminations peuvent apparaître à des endroits inattendus. Au Québec et ailleurs, le désir des immigrants de religion musulmane d'être enterrés dans le pays d'immigration dans le respect des rites funéraires musulmans témoigne de l'installation durable de ces populations.

[Retour Sommaire](#)

Revenant sur la crise des accommodements raisonnables, le professeur Khadiyatoullah Fall (Université du Québec à Chicoutimi) soulignait : « Lors de la commission Bouchard-Taylor sur les accommodements raisonnables, on a parlé de bien des aspects, mais on a oublié que la mort également peut nécessiter des accommodements.... les musulmans n'ont pas osé en parler.⁷ » En 2013, la saga d'un projet de cimetière musulman dans la localité de Huntingdon, au sud de Montréal, provoque des réactions relativement à une demande venant d'une association musulmane de la Rive-Sud. Le maire Stéphane Gendron croit au projet. En revanche, les élus disent non, ne se sentant pas à l'aise avec « ces gens-là ». Le maire s'insurge contre la décision du conseil, motivé, selon lui, par l'ignorance et le racisme.

La construction d'une altérité irréductible

Depuis quelque temps, des discours alarmistes remettent en question la capacité des sociétés occidentales à intégrer les populations musulmanes. Un courant nationaliste et populiste réagit plus ouvertement à ce qu'il qualifie d'échec des élites en place à vouloir être conciliantes à l'égard de la diversité du pluralisme culturel et de l'idéologie du multiculturalisme. Les personnes qui défendent cette vision ou ce point de vue jugent que la culture occidentale est menacée par d'autres cultures et considèrent que les musulmans seraient inassimilables, que leur culture serait incompatible avec les valeurs communes⁸.

Mais, il y a surtout une fixation sur l'inscription du fait musulman dans le quotidien, que cela soit par le port du voile, les salles de prières, les boucheries hallal. Pourtant, les populations musulmanes sont présentes depuis longtemps en Occident. Les musulmans seraient devenus cependant des étrangers moins familiers qu'auparavant. C'est l'objet du remarquable ouvrage de Lucette Valensi, *Ces étrangers familiers*⁹. Pendant des siècles, l'islam et la culture occidentale se côtoient. On idéalise le musulman dans le mythe andalou de la rencontre, de l'échange entre le monde musulman et l'Europe. Après la Seconde Guerre mondiale, l'étranger du Sud devient le travailleur immigré de l'époque des Trente Glorieuses capable d'adopter le langage commun des luttes ouvrières.

Le musulman demeure un être saisissable lorsqu'il est identifié à une même appartenance politique et que sa pratique religieuse demeure de l'ordre du privé. Les dernières décennies ont en revanche introduit une thèse plus dramatique du fossé grandissant entre les



Source : <http://www.foulexpress.com/2012/09/massacre-des-mineurs-de-marikana-en-afrique-du-sud-un-racisme-detat/>

musulmans et les populations locales. La réaffirmation publique de la religion apparaît plus fortement dans la construction de l'identité musulmane occidentale. Pour certains observateurs, cela signifie alors automatiquement qu'ils choisissent la radicalisation et la violence, même si les populations musulmanes ont des parcours historiques et sociologiques divers.

Dépasser le racisme nécessite donc de mener des actions d'éducation et de sensibilisation citoyennes et militantes. Il s'agit de poursuivre les luttes contre le racisme et l'islamophobie en considérant l'enjeu d'un point de vue collectif et non seulement sur le plan d'une pathologie de l'individu à guérir. Au contraire, l'effort nécessite de reconnaître les rapports de force en jeu et les structures d'inégalités de nos sociétés.

En s'ouvrant à l'immigration, la société québécoise doit aussi accepter de se transformer par la venue de l'Autre. En 2014, un rapport de l'OCDE indique que l'Europe et l'Amérique du Nord devront absorber plus de 50 millions de migrants d'ici 2060 et le reste du monde dit développé, 30 millions. Sans cette population étrangère, les États nationaux éprouveront de sérieuses difficultés financières à garantir des services essentiels aux populations.

Les bases d'une narration pluraliste

Une proposition intéressante est celle de Jean Christophe Bailly¹⁰. Penseur inclassable, plus littéraire et poétique que sociologique, Bailly nous invite à nous dépayser au cœur du paysage national par une description minérale des paysages et de leur permanence, par une exploration du territoire sans le rapprochement

Retour
Sommaire

avec l'identité, sans le populisme, sans la lourdeur des penseurs inquiets de la modernité. Le national devient une plateforme, « tant pour le pays récepteur que pour chaque habitant reçu, étant entendu que ce qui dès lors le reçoit, ce n'est pas tant une terre d'accueil que, justement, une aire réservée, aux contours indécis, au sein de laquelle l'étrangeté (le fait d'être étranger) est la norme »¹¹.

Ce qu'il y a de rafraichissant, c'est que cette pensée nous éloigne aussi de discours de la fuite des identités dans le cosmopolitisme. Bailly nous invite à la possibilité de faire avec, ce qu'il nomme le *bariol*, soit un « état du monde présent ». Que fait-on devant l'expansion de la différence? On se tourne vers le passé ou on se dirige vers le devant. Bailly accepte le défi de l'avenir et nous invite à nous « déniaiser » : « Non pas ôter le pays du pays pour l'accomplir dans un vague et creux universel, mais l'empêcher de se raidir dans la pose de l'identité – où il ne peut que se contracter et mourir¹² ».

C'est ce que dit autrement l'auteur Philippe Garon au sujet de sa Gaspésie natale : « C'est habité; il y a du monde, des gens : « Une culture courtepointée dans tous ses racoins (la Gaspésie), laïze tissée atour du jour d'hier que d'aujourd'hui, de porte à porte à moitié ouverte ou fermée en fusion barouettée de Scottish normand jerseyaisé, de Basque au royalisme mi'kmaqué de la verte Irlande, de Bretons acadianisés chums ou fâchés avec des Haïtiens, des Malgaches, des Maghrébins, des bons jacks puis des bons-rien »¹³. Le lieu doit faire place à des histoires, des intrigues, des discussions entre des gens. Dans ces lieux habités, il est possible de discerner des principes tels la solidarité, l'égalité, le rapprochement.

Au Québec, des penseurs nationalistes se confrontent à des intellectuels qui affirment défendre la pluralité des individus, des genres, des modes de vie¹⁴. Un tel débat est souvent pénible du fait que certains taxent les partisans du pluralisme d'idéologues et de destructeurs du projet commun, et que d'autres traitent les nationalistes inquiets de la dilution de leur identité de fascistes et de racistes.

Comment tisser les jalons d'une narration pluraliste? Comment aborder les identités dans un esprit de rapprochement plutôt que d'opposition? L'essentiel est peut-être de prendre le temps de noter les références multiples de nos espaces de société, de laisser libre cours à la créativité tout en construisant une expérience commune de la nation. Selon moi, c'est une perspective qui peut signifier un progrès pour l'avenir d'une société plus respectueuse de ses différences et capable de se dégager du racisme. ■

1 Raphaël Liogier, *La guerre des civilisations n'aura pas lieu. Coexistence et violence au XXI^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2016, p. 17.

2 James Daschuk, *Clearing the Plains: Disease, Politics of Starvation, and the Loss of Aboriginal Life*, University of Saskatchewan Press, 2013.

3 Sobriquet visant à ridiculiser l'immigré d'origine maghrébine.

4 Il suffit de visionner le film *L'Acadie, l'Acadie* de Michel Brault et Pierre Perreault, grand documentaire du cinéma vérité.

5 Martin Pâquet, *Tracer les marges de la cité. Étranger, Immigrant et État au Québec 1627-1981*, Montréal, Boréal, 2005.

6 François Dubet, *La préférence pour l'inégalité. Comprendre la crise des solidarités*, Paris, Seuil, 2014.

7 Khadiyatoullah Fall et Mamadou Ndongo Dimé (sous la dir.), *La mort musulmane en contexte d'immigration et d'islam minoritaire*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p.16.

8 Christopher Caldwell, *Reflections on the Revolution in Europe. Immigration, Islam and the West*, New York, Anchor Books, 2009. Paul Scheffer, *Immigrant Nations*, London, Polity, 2011.

9 Lucette Valensi, *Ces étrangers familiers. Musulmans en Europe (XVI^e-XVII^e siècles)*, Paris, Payot, 2012.

10 Jean-Christophe Bailly, *Passer définir connecter infinir*, Paris, Argol, 2014.

11 *Id.*, *Le Dépaysement. Voyages en France*, Paris, Seuil, 2011, p. 405.

12 Bailly, *op.cit.*, p. 408.

13 Philippe Garon, *Ton dictionnaire au bout de la terre*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 2011, p. 81.

14 Régine Robin, *Nous autres, les autres*, Montréal, Boréal, 2013.

Retour
Sommaire

Accueil des réfugiés : retour sur l'expérience Welcome en France

PAR MARCELA VILLALOBOS-CID

Nous assistons avec indignation à la réponse que les pays de l'Union européenne offrent aux personnes qui ont besoin de protection : renforcement des frontières, construction de nouvelles clôtures, signatures d'accords qui restreignent les droits des personnes contraintes de tout quitter. Dans ce contexte, parler d'hospitalité et d'accueil des réfugiés semble relever du défi et également représenter un signe des temps. Comment accueillir celui qui vient de loin, l'étranger, l'inconnu? Comment passer d'une dynamique d'hostilité envers les réfugiés à une proposition d'hospitalité? Ce texte propose quelques éléments de réflexion en partant d'un projet concret mis en place par le Service jésuite des réfugiés de France.

Frappez et l'on vous ouvrira
 Welcome en France (WenF) est né en 2009 pour répondre aux besoins d'hébergement des demandeurs d'asile qui attendaient de bénéficier d'une place dans le Dispositif national d'accueil¹ proposé par l'État. Il s'agit en somme d'un réseau de foyers et de communautés qui sont prêts à – ou qui souhaitent – faire un geste d'hospitalité en faveur de demandeurs d'asile en leur offrant un hébergement de manière temporaire.

La création de Welcome en France se veut un geste d'accueil qui s'inscrit dans la tradition d'hospitalité liée à la demande d'asile. Dès le début, l'objectif du réseau Welcome consistait à offrir un hébergement temporaire d'environ un mois et demi au sein d'une famille française ou d'une communauté religieuse à des demandeurs d'asile. Ces derniers étaient présentés au réseau WenF par des associations partenaires qui suivaient leur situation de manière juridique, administrative ou sociale.

Afin de permettre à tous les acteurs de se rencontrer, la coordination du réseau WenF propose aux demandeurs d'asile l'accompagnement d'un bénévole appelé « tuteur », dont l'objectif principal est de tisser une relation de fraternité avec eux et de les aider dans leur parcours. Ce tuteur peut également agir comme tiers médiateur. Ainsi, le but du réseau



Mansoor et Madeline. Crédit photo : Laurence Geai pour Le Pèlerin .

Welcome est d'accompagner les demandeurs d'asile dans une phase de transition en favorisant des liens signifiants pouvant les soutenir aider dans leur insertion dans la nouvelle terre d'accueil. Ce qui est né comme une réponse de mise à l'abri temporaire s'est transformé au fil des années en une expérience d'hospitalité réciproque.

Ainsi, nous accueillons des hommes et des femmes seuls, mais pas de familles ni de mineurs seuls. Notre projet ne nous le permet pas. Le temps d'accueil dans les familles peut durer de trois à neuf mois, selon la situation de chaque demandeur d'asile, mais l'accompagnement du Service jésuite des réfugiés (JRS) se poursuit jusqu'à l'obtention du statut de réfugié, et plus longtemps si la personne le souhaite.

L'auteure est coordinatrice du pôle Hospitalité-Welcome en France pour JRS France).

Retour
 sommaire

Les personnes qui sont accueillies à Welcome en France viennent de l'Afghanistan, de la Syrie, de l'Irak, de l'Iran, du RDC, du Mali, de la Guinée-Conakry, du Bangladesh, du Sri Lanka, de l'Ukraine, du Tibet, du Kurdistan, de l'Éthiopie, de l'Érythrée... Elles sont musulmanes, chrétiennes, bouddhistes, agnostiques, athées... JRS France est un réseau qui accueille demandeurs d'asile et réfugiés sans distinction de religion, d'appartenance ethnique ou d'option politique.

L'hospitalité et la réciprocité

Alain Thomasset, sj, définit l'hospitalité comme « une action ou une pratique qui consiste à accueillir chez soi des visiteurs ou des étrangers, avec générosité et bonne volonté... Recevoir chez soi inclut souvent de passer du temps avec l'invité... Cette hospitalité suppose un approfondissement de la relation... Cela exclut un sens commercial ou intéressé... »

L'hospitalité proposée par WenF permet à deux mondes de se rencontrer : celui des demandeurs d'asile et des réfugiés, et celui des habitants de ce pays, dans un cadre sécuritaire, organisé, avec beaucoup de logistique, mais sans oublier la spontanéité. Notre action consiste à mettre en relation les Français et les réfugiés. Nous veillons à que ces relations soient fraternelles, en prenant le temps de se connaître les uns et les autres.

C'est parce que nous passons du temps ensemble que nous pouvons dépasser nos préjugés. C'est parce que nous partageons des moments ensemble que nous construisons une mémoire collective et que nous découvrons notre commune humanité. Comment apprendre à aimer la France sinon à travers les yeux de ceux et celles qui habitent ici? Comment continuer à se laisser émerveiller par la culture de l'autre? Par son histoire, par sa force, par sa résilience?

Derrière la porte de chaque maison en France se trouve une famille qui peut devenir un foyer, et derrière chaque réfugié se trouve potentiellement un ami, un collègue, un compagnon. Ces possibles se déploient à condition d'oser entrer en relation et de se donner les moyens pour se transformer ensemble. Pour élargir l'espace de nos cœurs et l'horizon de nos pensées. Les familles d'accueil nous disent que : « Entrer dans le réseau Welcome France du JRS signifie entrer dans une aventure humaine, dans une nouvelle famille

que nous choisissons mais qui nous guide; car nous sentons sa présence physique et spirituelle. Une fois notre famille « estampillée » nouvelle famille d'accueil, nous sommes tous dans l'attente... Qui aura-t-on comme demandeur

Emmanuel Levinas nous rappelait que l'identification à autrui nous invite à nous extirper de l'aliénation de notre propre identité et de nos représentations de soi, car « eux » sont notre miroir et une source de libération. Ce rapport à l'autre se changera en ouverture qui transcendera toutes les appartenances, transformera la peur en confiance.

d'asile? Homme ou femme? Quelle nationalité, quelle histoire, quand? Pourra-t-on faire confiance? Laisser les clefs de l'appartement? Et puis, Lena arrive chez nous, c'est l'effervescence, comment l'accueillir pour qu'elle se sente bien chez nous sans l'envahir? Quelques mots russes en arrivant la rassure, son français est encore balbutiant, il faut se mettre à l'anglais! Des échanges de plus en plus vrais et profonds, pas forcément

sur sa vie d'avant, mais à propos de ce qu'elle est, maintenant. Nous nous émerveillons mutuellement, nous goûtons tous ces moments autour d'un repas, d'un simple thé. Et puis, il y a ces moments passés à aider Lena à lire en français, nos enfants qui y prennent goût, mais aussi la joie de fêter ensemble, en famille ayant accueilli notre hôte en son sein... Oui, c'est beaucoup plus qu'un hébergement, car il y a une vraie amitié qui grandit. »

Cela est réciproque car Lena nous avait dit de son accueil : « J'étais contrainte de quitter mon pays. Quand je suis arrivée en France, j'étais perdue : je ne savais pas où aller, comment faire mes démarches. Mon assistante sociale m'a envoyée à JRS France. Je n'avais pas de place où rester. Grâce au réseau Welcome en France, j'ai pu rencontrer différentes familles. Chaque famille m'a aidée à me sentir moins seule, m'a aidée à comprendre ce pays, à être plus libre et moins perdue, plus heureuse. Chaque famille m'a poussée à m'ouvrir et à communiquer, à devenir moi-même dans un autre contexte. Chaque famille a été une lumière dans mon parcours, dans chaque lieu, je me suis sentie comme chez moi grâce à leur accueil chaleureux et bienveillant. Ma tutrice a été un cadeau pour moi, un grand soutien! Elle m'a redonné du pouvoir parce qu'elle m'a soutenue, parce qu'elle a cru en moi, et cela est très important. Grâce à JRS France, j'ai la force de continuer mon chemin, et je serai toujours reconnaissante pour cela. »

De l'hospitalité du prochain vers un projet associatif

Ainsi, le Service jésuite des réfugiés en France (JRS France), n'a pas attendu la crise actuelle des migrants pour s'organiser. Il s'est inspiré de la tradition chrétienne et de celle de JRS international, créé à l'époque des Boat People, et s'est donné comme

Retour
Sommaire

mission d'accompagner, de servir et de défendre les réfugiés et les demandeurs d'asile il y a déjà 10 ans. Le JRS est composé aujourd'hui d'une toute petite équipe de salariés et de nombreux membres bénévoles, soit les familles d'accueil, les tuteurs et les soutiens aux actions du projet.

Accompagner les réfugiés est une invitation à les accueillir sans réserve et sans suspicion. Ça veut dire également se rapprocher en prenant le temps de vivre des moments de convivialité afin de mieux se connaître. Et encore, il s'agit d'une expérience du partage de la quotidienneté entre les réfugiés et ceux qui accueillent.

Servir se caractérise par trois traits : la disponibilité des membres pour accompagner les réfugiés dans leur démarche; la compréhension de la situation des réfugiés en France ou en Europe et de leur parcours pour pouvoir les aider à réfléchir sur leur propre situation; et l'encouragement, pour pousser les réfugiés à devenir autonomes et à avoir confiance en eux.

Défendre les réfugiés consiste à faire entendre leur voix, notamment dans le débat public. Il s'agit aussi pour les membres de JRS France de s'insérer dans l'action des associations et des organisations, nationales et internationales, afin de faire le point sur la situation des demandeurs d'asile et de prendre position. Cette mission s'incarne à JRS France à travers des actions modestes et ciblées : des cours de français, de l'accompagnement juridique, de l'action collective, des rencontres interculturelles et surtout de l'hospitalité.

L'hospitalité, reflet d'une communauté humaine en chemin

L'hospitalité est un reflet de notre humanité. Elle représente une occasion de se découvrir dans le visage de l'autre, de rompre l'individualisme contemporain et d'aller plus loin dans la solidarité en permettant que chaque réfugié puisse trouver une place digne dans la société d'accueil. Il y a une forme d'inconditionnalité. Le père Adolfo Nicolás, lors du 30^e anniversaire du JRS, disait : « *L'hospitalité est cette valeur profondément humaine et chrétienne qui répond à la demande de quelqu'un, non pas parce qu'il ou elle est un membre de ma famille ou de ma communauté, ou de ma race, ou de ma confession religieuse, mais simplement parce qu'il ou elle est un être humain qui a besoin d'accueil et de respect. C'est la vertu du bon Samaritain, qui a vu dans l'homme au bord de la route, non pas quelqu'un d'une*



Kubra et Patty. Crédit photo : JRS France.

autre race, mais un frère dans le besoin... En servant les réfugiés, le JRS est l'hospitalité de l'Évangile en action. » La spécificité de JRS France est de dresser la table, pour que chacun puisse y apporter son savoir-faire, son histoire, ses richesses et ses fragilités, de sorte que la rencontre soit une fête, pour faire jaillir ce qu'il y a de mieux en chacun de nous. Nous avançons, parfois nous nous trompons, mais nous grandissons ensemble dans la gratuité de l'hospitalité privée.

De son côté, l'État français, à travers les solutions d'hébergement du Dispositif national d'accueil, dessine un type d'hospitalité publique pour les demandeurs d'asile et les réfugiés. Or, la réalité nous confirme que cette hospitalité n'est pas en mesure de répondre aux besoins. Il semble donc que l'État n'offre pas les moyens nécessaires à une juste hospitalité des demandeurs d'asile. Dans ce contexte, une partie de la société civile s'organise pour répondre au devoir d'hospitalité qu'elle considère être celui de la France. Tandis qu'une autre partie montre des réticences envers l'accueil des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Pour certaines personnes, les demandeurs d'asile et les réfugiés sont considérés comme un problème ou une menace. Alors, la stigmatisation engendre la peur. Une société qui cherche à se protéger le fera à travers la rédaction de lois de plus en plus restrictives. Mais cette « protection » est une limite à l'hospitalité, car elle est mise en œuvre au bénéfice de la société d'accueil et non pas du migrant

qui demande à être protégé. L'hôte est doublement victime : la blessure d'avoir quitté son propre pays et celle d'être le mauvais étranger dans le nouveau pays d'accueil. Il doit traverser des barrières réelles (murs, mers et barbelés) et symboliques (préjugés). Ainsi, la société d'accueil néglige l'appauvrissement des demandeurs d'asile et des réfugiés, elle les marginalise en les tenant à l'écart de la cité. En suivant cette pente, les politiques s'endurcissent et limitent le projet de vie des personnes concernées. Cela pose la barrière entre le « nous » et le « vous », qui est un chemin qui ne mène nulle part. C'est une pensée de courte durée.

Les philosophes qui nous ont aidés à regarder le chemin de sortie des conflits nous amènent à un horizon plus profond et plus lointain, plus humain. Emmanuel Levinas nous rappelait que l'identification à autrui nous invite à nous extirper de l'aliénation de notre propre identité et de nos représentations de soi, car « eux » sont notre miroir et une source de libération. Ce rapport à l'autre se changera en ouverture qui transcendera toutes les appartenances, transformera la peur en confiance². De son côté, Paul Ricœur disait de l'hospitalité que « c'est la façon d'occuper humainement la surface de la

*terre, de traiter l'étranger non pas comme un ennemi mais comme membre de la société. C'est habiter ensemble*³. » Et lorsque la pensée s'incarne, la pratique de l'hospitalité permet de s'interroger sur ses propres frontières (mentales, symboliques et physiques), de s'ouvrir à la solidarité et de partager son chez-soi : dans le quotidien ordinaire, elle consiste en une manière de construire un espace commun. ●

¹ Le Dispositif national d'accueil (DNA) est coordonné et animé par l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Le DNA gère une partie des entrées des demandeurs d'asile dans les Centres d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA), les Centres provisoires d'hébergement (CPH) des réfugiés et autres dispositifs relevant du DNA.

² « La peur et les images de l'étranger dans la pensée de Levinas », conférence, *Emmanuel Levinas et l'incondition d'étranger*, Colloque Centre Pompidou, 2006. <http://archives-sonores.bpi.fr/doc=2029>

³ Paul Ricœur, *Étranger moi-même*, 72^e session des Semaines sociales de France (1997), revue *Projet*, numéro hors-série *Ces migrants qui font la France*, novembre 2010, p.70.